



L'association Les Amis de la Rue, lauréate du prix des Mardis solidaires d'Atout Soleil

Lancée en 2007 par l'association GPMA (Groupement Prévoyance Maladie Accident) et Generali, l'opération de mécénat Atout Soleil permet de soutenir des projets innovants portés par des associations locales en faveur d'un public fragilisé. Cette année, Atout Soleil a décidé d'apporter un soutien aux associations locales qui ont su adapter leurs initiatives pendant le confinement et la crise sanitaire. Les Amis de la rue, implantée à Villeurbanne, fait partie des quinze associations dont le projet sera récompensé courant décembre. Grâce à Atout Soleil, elle recevra une dotation financière de 5 000 euros afin de l'aider à poursuivre ses actions, ainsi qu'un kit sanitaire composé de masques et de gel hydroalcoolique.

Quelles sont les actions portées par cette association ? Comment s'est-elle adaptée au contexte de crise sanitaire ? Eléments d'explication.

Catherine Chevalier, directrice de l'association : « *les Amis de la rue est une association à taille humaine comprenant 4 salariés et 25 bénévoles qui fête ces 40 ans d'existence. Notre mission est de proposer sur un même lieu un ensemble de services de première nécessité qui facilitent le quotidien des personnes sans domicile ou en situation de grande précarité. Les services sont souvent déconcentrés et on n'imagine pas l'itinérance forcée des plus fragiles pour accéder à leur courrier, se laver, se mettre à l'abri, manger, rencontrer un travailleur social. L'association s'attache également à fournir des services liés au bien-être. Un bar sans alcool est mis à disposition pour prendre des collations pendant les permanences d'accueil. Un espace de divertissement permet de conserver des moments de partage et de vie agréables. Un coiffeur se rend dans nos locaux une fois par mois. Au total, ce sont 16 400 personnes qui franchissent notre porte chaque année pour bénéficier de l'accès à nos services* ».

Face à la crise sanitaire, l'association a mis en place un service minimum puis a étendu son action en développant des actions partenariales. Catherine Chevalier revient sur les premiers temps du confinement : « *cette période a provoqué une certaine incompréhension et une sidération auprès de notre public. En effet, les personnes se sont retrouvées sans solution puisque l'espace public était déserté, les stratégies de débrouille et la manche ne leur permettaient plus de répondre à leurs besoins. Les espaces publics, toilettes publiques, fontaines et centres commerciaux étaient fermés, et l'ensemble des lieux d'accueil avaient mis un terme à leur activité. Nous avons donc rapidement décidé de maintenir une permanence ouverte. Il faut aussi rappeler que notre association est accréditée pour fournir un accompagnement social et une adresse administrative aux personnes qui en sont dépourvues. Il fallait donc accompagner les 750 personnes domiciliées, car comme on le sait en France si vous n'avez pas d'adresse vous n'avez pas de droit. Nous nous sommes par ailleurs engagés dans un partenariat avec l'association « Kommune », en consacrant une partie de sa dotation à l'accès aux denrées de première nécessité pour les personnes vivant en squat qui ne peuvent plus se nourrir en faisant la manche.*

Les 5 000 euros du prix des Mardis solidaires Atout Soleil vont nous permettre de faire une avance de trésorerie pour changer nos cumulus tombés en panne, nous allons aussi flécher le reste de l'enveloppe vers l'accueil de jour. Nous sommes en effet très inquiets car cette crise sanitaire est aussi économique

et nous constatons au quotidien que de plus en plus de personnes qui étaient sur une ligne de crête basculent aujourd'hui dans la précarité. »